

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N° 13-2021
MODIFICATION DES SOLLICITATIONS DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE ET DE L'AGENCE DE
L'EAU ADOUR GARONNE DANS LE CADRE DE DEMANDES
DE SUBVENTIONS**

Le mercredi 9 juin 2021 à 18h00, le comité syndical s'est réuni à la maison des lacs de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 27 mai 2021

Etaient présents (17 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	DUCOS	Gérard	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	BOURDAA	Bruno	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN	HONDET	Henri	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (3 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	MARQUE	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire

Etaient absents ou excusés (12 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BERNOS	Michel	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Anaïs BOUTIN – Animatrice prévention des inondations, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Henri PELLIZZARO – Directeur, Loïcia PRAT - Assistante administrative, Maxime PRAT – Technicien GeMAPI, personnel du SMBGP

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : Monsieur Bernard MASSIGNAN

Objet : Modification de la sollicitation de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de demandes de subventions

Le Président rappelle au comité syndical que, par délibération n°03-2021 du 27 janvier 2021, le comité syndical a approuvé le lancement des opérations suivantes :

- Programme 2021 de gestion du gave de Pau (restauration végétale, gestion d'atterrissements, ouverture de chenaux, enlèvement d'embâcles, reconnexion d'annexes hydrauliques, etc.),
- Programme de gestion 2021 de l'Ousse, du Beez et de l'Ouzom, de la Baïse et du Luzoué, de l'Agle et de l'Aulouze, du Clamondé du Geüle et de l'Henx, de la Juscle et de l'Hies, ainsi que d'autres affluents sous DIG Warsmann (enlèvement d'embâcles, restauration végétale et gestion de la végétation en fond de lit).

Le comité a autorisé le Président à déposer des dossiers de demandes de subventions pour les opérations susvisées.

Considérant le coût prévisionnel initial des dépenses de 625 000,00 € TTC,

Considérant l'actualisation des opérations dont le nouveau coût prévisionnel s'élève désormais à **729 740,00 €**

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte les nouveaux plans de financement tels que présentés ci-dessous :

PREcISE que les crédits sont inscrits au budget principal

TABLEAU RECAPITULATIF OPERATIONS ET PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNELS					
Prog. 2021 de gestion du gave de Pau	398 116,66 €	477 740,00 €	AEAG	50% du TTC	238 870,00 €
			CRNA	20% du TTC	95 548,00 €
Total subventions prog. 2021 de gestion du gave de Pau					334 418,00 €
Total autofinancement prog. 2021 de gestion du gave de Pau					143 322,00 €
Total					477 740,00 €
Programme 2021 de gestion du bassin de l'Ousse	8 333,33 €	10 000,00 €	AEAG	50% du TTC	5 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	2 000,00 €
Total subventions prog. 2021 de gestion du bassin de l'Ousse					7 000,00 €
Total autofinancement prog. 2021 de gestion du bassin de l'Ousse					3 000,00 €
Total					10 000,00 €
Programme 2021 de gestion des bassins Beez-Ouzom	12 000,00 €	14 400,00 €	AEAG	50% du TTC	7 200,00 €
			CRNA	20% du TTC	2 880,00 €
Total subventions programme 2021 de gestion des bassins Beez-Ouzom					10 080,00 €
Total autofinancement programme 2021 de gestion des bassins Beez-Ouzom					4 320,00 €
Total					14 400,00 €
Programme 2021 de gestion des bassins Baïse et Luzoué	41 666,66 €	50 000,00 €	AEAG	50% du TTC	25 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	10 000,00 €
Total subventions programme 2021 de gestion des bassins Baïse et Luzoué					35 000,00 €
Total autofinancement programme 2021 de gestion des bassins Baïse et Luzoué					15 000,00 €
Total					50 000,00 €
Programme année 1 DIG Agle-Aulouze	45 833,33 €	55 000,00 €	AEAG	50% du TTC	27 500,00 €
			CRNA	20% du TTC	11 000,00 €
Total subventions programme 2021 de gestion des bassins Agle-Aulouze					38 500,00 €
Total autofinancement programme 2021 de gestion des bassins Agle-Aulouze					16 500,00 €
Total					55 000,00 €
Programme 2021 de gestion du Saubagnac	12 500,00 €	15 000,00 €	AEAG	50% du TTC	7 500,00 €
			CRNA	20% du TTC	3 000,00 €

Total subventions programme 2021 de gestion du Saubagnac					10 500,00 €
Total autofinancement programme 2021 de gestion du Saubagnac					4 500,00 €
Total					15 000,00 €
Programme gestion année 5 DIG Juscle-Hies	29 166,66 €	35 000,00 €	AEAG	50% du TTC	17 500,00 €
			CRNA	20% du TTC	7 000,00 €
Total subventions programme gestion année 5 DIG Juscle-Hies					24 500,00 €
Total autofinancement programme gestion année 5 DIG Juscle-Hies					10 500,00 €
Total					35 000,00 €
Programme 2021 de gestion des bassins Clamondé-Geule-Henx	12 500,00 €	15 000,00 €	AEAG	50% du TTC	7 500,00 €
			CRNA	20% du TTC	3 000,00 €
Total subventions programme 2021 de gestion des bassins Clamondé-Geule-Henx					10 500,00 €
Total autofinancement programme 2021 de gestion des bassins Clamondé-Geule-Henx					4 500,00 €
Total					15 000,00 €
Programme 2021 de gestion des bassins Luz-Gest	14 166,66€	17 000,00 €	AEAG	50% du TTC	8 500,00 €
			CRNA	20% du TTC	3 400,00 €
Total subventions programme 2021 de gestion des bassins Luz-Gest					11 900,00 €
Total autofinancement programme 2021 de gestion des bassins Luz-Gest					5 100,00 €
Total					17 000,00 €
Programme 2021 de gestion du Lataillade	14 000,00€	16 800,00 €	AEAG	50% du TTC	8 400,00 €
			CRNA	20% du TTC	3 360,00 €
Total subventions programme 2021 de gestion du Lataillade					11 760,00 €
Total autofinancement programme 2021 de gestion du Lataillade					5 040,00 €
Total					16 800,00 €
A déterminer	19 833,33 €	23 800,00 €	AEAG	50% du TTC	11 900,00 €
			CRNA	20% du TTC	4 760,00 €
Total subventions programme 2021 de gestion à déterminer					16 660,00 €

Envoyé en préfecture le 11/06/2021

Reçu en préfecture le 11/06/2021

Séance du comité syndical du 9 juin 2021 *SLOW*

Affiché le

ID : 064-200030641-20210609-13_2021-DE

Total autofinancement programme 2021 de gestion à déterminer	7 140,00 €
Total	23 800,00 €
Total travaux TTC	729 740,00 €
Total subventions AEAG	364 870,00 €
Total subventions CRNA	145 948,00 €
Total autofinancement	218 922,00 €

Ainsi fait et délibéré

Les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président



Michel CAPERAN